

Sortie de la catégorie des PMA : expériences de stratégies de transition sans heurt

La sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) est une étape importante, qui peut toutefois créer certains défis liés au retrait des mesures de soutien international réservées aux PMA. C'est pourquoi, au moment de l'introduction en 1991 du concept de reclassement (sortie de la catégorie des PMA ; *graduation*, en anglais), l'Assemblée générale des Nations Unies a souligné la nécessité d'une « transition sans heurt », qu'elle a rappelée dans plusieurs résolutions au fil du temps¹. Cette série de fiches résume les expériences de stratégie de transition sans heurt de certains pays qui ont quitté la catégorie des PMA depuis 2020 ou qui sont en train de le faire.



Qu'est-ce qu'une stratégie de transition sans heurt ? Bien que l'objectif et le format puissent varier, une stratégie de transition sans heurt vise essentiellement à garantir que le reclassement (et le retrait des mesures de soutien international spécifiques aux PMA qui en découle) ne perturbe pas les progrès du pays en matière de développement. Certains pays ont également abordé la formulation de la stratégie de transition sans heurt comme une occasion de catalyser des politiques qui les aideront à atteindre leurs objectifs de développement à long terme, en tirant parti des avantages liés au fait de ne plus être considéré comme un PMA par la communauté internationale. [La résolution 67/221 de l'Assemblée générale \(2013\)](#) dispose que la stratégie de transition sans heurt doit « comprendre un ensemble complet et cohérent de mesures spécifiques et prévisibles qui sont conformes aux priorités du pays en phase de transition tout en tenant compte des défis structurels et des vulnérabilités qui lui sont propres, ainsi que de ses points forts ». Le Programme d'action de Doha exhorte les partenaires commerciaux et les partenaires de développement ainsi que le système des Nations Unies à soutenir la mise en œuvre de stratégies de transition sans heurt et encourage les PMA et les partenaires de développement à intégrer les stratégies de reclassement et de transition sans heurt dans leurs stratégies de développement et d'aide nationales.

La stratégie de transition sans heurt doit-elle nécessairement faire l'objet d'un document distinct ? Différents pays ont adopté des approches différentes. Par exemple, au Bhoutan, le 13^e plan quinquennal sert de stratégie de transition sans heurt ; la République démocratique populaire lao a établi sa stratégie de transition sans heurt au moyen d'un document distinct, encadré par des plans et des programmes nationaux et internationaux ; Vanuatu a intégré sa stratégie de transition sans heurt dans ses efforts visant à mettre pleinement en œuvre le *Plan national de développement durable de Vanuatu pour 2030*, « *Le plan du peuple* », et a en outre consolidé un document distinct de stratégie de transition sans heurt comprenant une série de 24 mesures spécifiques.

Quels types de questions sont abordés dans les stratégies de transition sans heurt ? Cela dépend de la situation de chaque pays. Outre les effets spécifiques du reclassement (par exemple, sur le commerce et la coopération au développement), les pays ont abordé la stabilité macroéconomique, la viabilité financière, les capacités de production, le commerce, l'investissement, le développement du secteur privé, l'infrastructure et la transformation structurelle, le développement du capital humain, l'inclusion et l'intégration sociales, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe (voir encadré), la coopération au développement et le renforcement des capacités institutionnelles.

Quelles sont les étapes à suivre pour parvenir à une stratégie de transition sans heurt ? Le processus de stratégie de transition sans heurt doit être mené par les pays. La [Note d'orientation sur la transition sans heurt](#) et le [Manuel sur la catégorie des pays les moins avancés](#) contiennent des conseils sur le processus, et les fiches pays contiennent des exemples de structures institutionnelles adoptées pour gérer le processus et assurer la coordination à l'échelle du gouvernement et l'implication des parties prenantes, ainsi que les calendriers pour chaque pays. L'Assemblée générale recommande actuellement aux pays d'élaborer la stratégie de transition sans heurt au cours de la période comprise entre la date à laquelle la recommandation de reclassement est prise en considération et la date de prise d'effet du reclassement (appelée « période préparatoire »). Certaines des mesures de transition sans heurt peuvent être adoptées avant même la stratégie de transition sans heurt. Par exemple, le Bangladesh est en train de finaliser sa stratégie de transition sans heurt en 2024, mais a collaboré depuis 2018 avec des partenaires de développement et des partenaires commerciaux et a révisé sa législation et ses politiques dans les domaines qui seront affectés par son reclassement.

Qui doit être impliqué dans la formulation d'une stratégie de transition sans heurt ? Le reclassement peut affecter différents domaines du gouvernement (planification, commerce, investissement, droits de propriété intellectuelle, finances, affaires étrangères) et différentes parties prenantes (par exemple, les entreprises qui bénéficient des préférences de marché spécifiques aux PMA et leurs employés). Il est important de mettre en place des mécanismes institutionnels et des mécanismes de consultation qui garantissent que les différents points de vue soient entendus, que

Réduction des risques de catastrophes dans les stratégies de transition sans heurt

Le Programme d'action de Doha encourage l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les stratégies de transition sans heurt. Comment cela s'est-il passé jusqu'à présent ?

[Le 13^e plan quinquennal du Bhoutan \(2024-2029\)](#), qui sert également de stratégie de transition, considère les risques de catastrophes comme l'un des principaux domaines à traiter et comprend des objectifs visant à garantir que les institutions, les communautés et les infrastructures soient résilientes face aux catastrophes. Il contient une stratégie visant à mettre en place des plans de préparation et de réaction aux catastrophes et aux situations d'urgence.

En [République démocratique populaire lao](#), la « gestion des changements climatiques et des catastrophes » est l'un des quatre piliers de la stratégie de transition sans heurt, et l'accélération de la gestion et de la réduction des risques de catastrophes est l'un des 22 domaines d'action prioritaires.

Au [Népal](#), la gestion des changements climatiques et des risques de catastrophe est l'un des six piliers stratégiques de la stratégie de transition sans heurt.

[Vanuatu](#) a pris en considération la nécessité de renforcer la résistance aux catastrophes fréquentes dans sa nouvelle politique et son nouveau plan stratégique de partenariats publics-privés.

Le Samoa a intégré la question du reclassement dans ses efforts liés au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, au Parcours SAMOA et à l'Accord de Paris, ainsi qu'au plan de développement national.

¹ Le concept de transition sans heurt a été abordé dans les résolutions 46/206 (1991), 59/209 (2005), 65/286 (2011) et 67/221 (2013) de l'Assemblée générale. En 2023, le Comité a signalé au Conseil économique et social que les résolutions de l'Assemblée générale devaient être mises à jour. Une nouvelle résolution de l'Assemblée générale sur la transition sans heurt pourrait fournir des orientations supplémentaires sur les mesures d'incitation et de soutien au reclassement. Les organisations et les partenaires commerciaux et partenaires de développement ont également été encouragés à prévoir des mesures ou des mécanismes de « transition sans heurt », par exemple en prolongeant l'éligibilité aux mesures de soutien aux PMA au-delà de la sortie de la catégorie des PMA (on parle alors de « période de transition sans heurt »).

des solutions efficaces soient élaborées et que la mise en œuvre soit coordonnée et cohérente. Il n'existe pas de solution institutionnelle unique pour *la coordination intragouvernementale et l'implication des parties prenantes*, mais l'expérience des pairs peut constituer une référence utile. Par exemple, le Bangladesh a créé un comité national pour le reclassement, avec sept sous-comités thématiques, dont l'un a été chargé de coordonner le processus de transition sans heurt et de concevoir un mécanisme de consultation ; la République démocratique populaire lao a créé une équipe spéciale pour la stratégie de transition sans heurt sous l'égide du comité directeur national des PMA et a organisé des consultations avec le secteur privé, les ONG et les partenaires de développement.

L'engagement avec les partenaires commerciaux et les partenaires de développement est également essentiel pour une transition sans heurt. Différents pays ont procédé de différentes manières. [Le Cap-Vert, deuxième pays à sortir de la catégorie des PMA, a organisé un groupe de soutien à la transition](#) avec ses partenaires de développement, soutenu par les Nations Unies, deux ans avant son reclassement. Le Cap-Vert a également pu obtenir une période de transition prolongée dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes » de l'Union européenne. Le Samoa, qui est sorti de la catégorie des PMA en 2014, a convenu d'une matrice de politique commune avec ses partenaires de développement, qui est devenue la base de la fourniture de l'aide après la prise d'effet du reclassement. Les Maldives, qui sont sorties de la catégorie des PMA en 2011, ont participé activement aux efforts déployés au nom du groupe des PMA, notamment en prolongeant de trois ans l'aide accordée pour assister aux réunions de l'Assemblée générale. D'autres pays se sont engagés avec des partenaires sur la question du reclassement, soit de manière bilatérale, soit dans le cadre de tables rondes régulières avec les partenaires de développement.

Quel type de soutien le système des Nations Unies peut-il apporter à une stratégie de transition sans heurt ? Plusieurs organisations des Nations Unies s'emploient à aider les pays à assurer une transition sans heurt, généralement en collaboration les unes avec les autres, l'une d'entre elles prenant parfois l'initiative pour des pays ou des sujets spécifiques. Par exemple, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'une transition sans heurt en République démocratique populaire lao, tout comme le Programme des Nations Unies pour le développement au Népal, le Département des affaires économiques et sociales (DAES) au Bangladesh et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique dans les Îles Salomon. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a fourni un document sur les éléments concernant le Bhoutan. Le DAES, la CNUCED et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement fournissent des services transversaux d'analyse, de développement des capacités et de soutien intergouvernemental. Le DAES apporte également un soutien substantiel à l'analyse et aux décisions du Comité de développement des politiques. [L'équipe spéciale interinstitutions sur l'aide au reclassement](#) vise à fournir un soutien coordonné. Dans le cadre de cette équipe spéciale, des ateliers multipartites ont été organisés aux [Îles Salomon](#) et à [Sao Tomé-et-Principe](#) en 2019. La préparation et la mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt constituent l'une des lignes de services du [mécanisme de soutien au reclassement durable](#), qui est l'un des résultats du Programme d'action de Doha et qui fait actuellement l'objet d'un projet pilote dans un certain nombre de pays.

L'expérience des pairs, qu'il s'agisse de ceux qui sont déjà reclassés ou de ceux qui se trouvent à des stades similaires du processus, est inestimable. Le système des Nations Unies a soutenu l'apprentissage par les pairs entre les pays en voie de reclassement. [Un échange Sud-Sud sur la préparation de stratégies de transition sans heurt pour la cohorte en voie de reclassement de 2021](#) a été organisé en 2022 pour le Bangladesh, la République démocratique populaire lao et le Népal. Cet échange a été l'occasion de discuter de questions préoccupantes touchant au processus de reclassement et de transition sans heurt, de partager des expériences et de tirer parti des connaissances des responsables gouvernementaux, du secteur privé, du monde universitaire, de la société civile, des entités des Nations Unies et des partenaires de développement. Les pages suivantes résument certaines des expériences récentes des pays en matière de formulation de stratégies de transition sans heurt, en précisant les calendriers, les structures institutionnelles et les questions abordées.

Un pays en voie de reclassement doit-il rendre compte de sa stratégie de transition sans heurt ?

Le Comité des politiques de développement suit les progrès des pays reclassés et en voie de reclassement en matière de développement. Dans le cadre du processus de [suivi](#) du Comité, les pays sont invités à lui à soumettre des rapports sur l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de transition sans heurt pendant la période préparatoire, pendant les trois ans qui suivent le reclassement et lors des deux [examens triennaux suivants du Comité](#). Les rapports de suivi sur les pays reclassés et en voie de reclassement peuvent être consultés sur le site Web du Comité à l'adresse <https://bit.ly/LDC-monitoring>. Depuis 2021, le Comité a amélioré son [système de suivi](#), entre autres pour le rendre plus réactif aux crises émergentes (voir encadré).

Références :

- [Note d'orientation sur la transition sans heurt](#)
- Rapports de suivi du [Comité des Politiques de Développement \(CPD\)](#)
- Informations sur le [reclassement et la transition sans heurt sur le Portail PMA](#)

L'expérience des Îles Salomon avec le mécanisme d'intervention face à la crise

L'un des éléments du [mécanisme de suivi renforcé du Comité des politiques de développement](#) est un processus d'intervention face à la crise, par lequel, en temps de crise, à la demande du gouvernement d'un PMA en voie de reclassement, le Comité évalue la situation ainsi que ses implications pour le processus de reclassement et propose un plan d'action. Le premier cas traité dans le cadre de ce processus, qui reste à ce jour le seul, a été celui des Îles Salomon. Les Îles Salomon, qui devaient initialement sortir de la catégorie des PMA en 2024, ont déclenché le processus d'intervention face à la crise en 2022, en raison des inquiétudes suscitées par les tendances négatives de la croissance observées depuis 2021. Ces inquiétudes étaient liées aux effets de la pandémie de COVID-19, aux émeutes dans la capitale, Honiara, en novembre 2021, et à la crise des denrées alimentaires et du carburant provoquée par la guerre en Ukraine. Le Comité a préparé [une évaluation](#), en coordination avec le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Des consultations ont eu lieu avec le gouvernement. Le Comité a convenu avec le gouvernement de la nécessité de prolonger la période préparatoire de trois ans, afin que le pays puisse se préparer au reclassement. Il a exhorté les Îles Salomon à s'engager fermement à utiliser la période supplémentaire pour préparer une stratégie de transition sans heurt d'ici la fin de 2024, entre autres recommandations. Le Conseil économique et social et l'Assemblée générale ont approuvé la recommandation du Comité de prolonger la période préparatoire. Le reclassement des Îles Salomon est désormais prévu pour 2027.

Résumés des expériences récentes en matière de stratégies de transition sans heurt :

- Bhoutan p. 3
- République démocratique populaire lao p. 5
- Népal p. 7
- Vanuatu p. 9
- Bangladesh (à venir)
- Îles Salomon (à venir)

Bhoutan

- Reclassé le 13 décembre 2023
- Le plan de développement national sert de stratégie de transition sans heurt

ÉLÉMENTS CLÉS

- L'Assemblée générale a accordé au Bhoutan une période préparatoire prolongée afin que son reclassement coïncide avec le début du [13^e plan quinquennal](#) (2024-2029). Le gouvernement du Royaume du Bhoutan a estimé que cette prolongation était nécessaire pour relever les défis du « dernier kilomètre » et lui permettre d'assurer un reclassement durable.
- Le 13^e plan quinquennal sert de stratégie de transition sans heurt au Bhoutan. Ce plan accorde une importance stratégique à la croissance économique et vise à relever les défis en matière de diversification économique et d'amélioration de la productivité par l'adoption de technologies et par l'innovation, ainsi que de qualité des services de santé et d'éducation. Le plan prévoyait également une restructuration complète des agences gouvernementales et un engagement en faveur d'une planification inclusive, consultative et participative.

« Le 13^e plan quinquennal sera le moteur du programme de transformation socio-économique et institutionnelle du Bhoutan et servira de stratégie de transition pour garantir que la récente sortie du pays de la catégorie des PMA soit irréversible et durable. »

Gouvernement du Royaume du Bhoutan, treizième plan quinquennal, 2024-2029

Engagement avec les partenaires de développement et les Nations Unies

La question du reclassement a été abordée lors des tables rondes organisées par le Bhoutan avec ses partenaires de développement multilatéraux, ainsi que de manière bilatérale. Les partenaires se sont engagés à soutenir le développement du Bhoutan au-delà de son reclassement.

Les Nations Unies ont soutenu le Bhoutan dans le cadre de sa sortie de la catégorie des PMA en facilitant les consultations, en fournissant des analyses et des recommandations stratégiques et en renforçant les capacités, le tout coordonné par le Bureau du Coordonnateur résident. Le Bhoutan s'est engagé individuellement avec ses partenaires, obtenant des engagements pour une collaboration continue après son reclassement. Le pays a participé régulièrement à l'exercice de suivi des pays reclassés du Comité des politiques de développement des Nations Unies, soutenu par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a fourni un livre blanc contenant des recommandations sur une stratégie de transition sans heurt pour le Bhoutan, qui a été examiné par les parties prenantes concernées, adapté pour refléter les effets de la pandémie de COVID-19 et pris en compte par le gouvernement lors de l'élaboration de son plan de développement. Les éléments prioritaires recommandés sont les suivants : assurer la stabilité macroéconomique, développer le commerce, renforcer les capacités de production et assurer la diversification économique, promouvoir le progrès technologique, atténuer la vulnérabilité et renforcer la résilience, améliorer les finances et l'aide et soutenir les mesures de soutien et l'engagement au niveau mondial.

Bien que l'on s'attende à ce que les effets de la sortie de la catégorie des PMA soient limités au Bhoutan, quelques questions ont nécessité un engagement avec les organisations internationales et les partenaires commerciaux et partenaires de développement. Par exemple, le Bhoutan s'est assuré qu'il utilisait pleinement le financement disponible dans le cadre du [Fonds pour les PMA \(changements climatiques\)](#) en soumettant les projets pertinents à temps pour qu'ils soient approuvés avant son reclassement (les projets sont financés jusqu'à leur achèvement tant qu'ils sont approuvés avant le reclassement, mais aucun projet ne peut être financé après le reclassement). Le Bhoutan a également échangé avec l'Union européenne sur la question de l'accès préférentiel au marché après son reclassement.

COORDINATION INTRAGOUVERNEMENTALE ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

- La transition sans heurt du Bhoutan hors de la catégorie des PMA a été abordée dans le contexte de sa planification du développement. Le processus de planification au Bhoutan implique des consultations avec diverses parties prenantes, notamment les agences gouvernementales, les gouvernements locaux, les organisations non gouvernementales et de la société civile, le secteur privé, les partis politiques, les partenaires de développement et les gouvernements locaux. Des ateliers transversaux, des ateliers bilatéraux et des ateliers stratégiques de haut niveau permettent d'identifier les stratégies conflictuelles, de dégager un consensus et d'aligner les priorités sectorielles.
- En avril 2021, le Bhoutan a créé une équipe spéciale PMA composée de représentants des ministères des finances, des affaires économiques et des affaires étrangères, ainsi que du Bureau national des statistiques et de la Commission nationale de l'environnement. Cette équipe spéciale était initialement dirigée par le Comité du bonheur national brut, qui a ensuite été dissous. Le Bureau des affaires du cabinet et de la coordination stratégique, qui relève du Cabinet du Premier ministre, a repris ses fonctions.
- Le Comité des quatre secrétaires coordonnateurs, qui relève du Bureau du Premier ministre et du Cabinet, a été chargé de piloter la formulation du 13^e plan.
- Le plan est mis en œuvre au moyen d'une approche « à l'échelle de l'ensemble de l'administration » (« *whole of government* ») qui est anticipative et centrée sur le citoyen et sur des systèmes de gouvernance allégés afin d'obtenir des résultats transformateurs en matière de développement.

Chronologie

2015	Le Bhoutan remplit les critères de reclassement pour la première fois.
2016-2018	Consultations sur le 12 ^e plan quinquennal, avec tous les niveaux de gouvernement, les ministères, les parlementaires, les communautés de base, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes, au moyen d'approches, de processus et d'engagements participatifs en matière de planification.
2018	<ul style="list-style-type: none">• Février : le Bhoutan remplit les critères de reclassement pour la deuxième fois et le Comité des politiques de développement recommande son reclassement.• Août : le Conseil économique et social approuve la recommandation.• Novembre : début du 12^e plan quinquennal.• Décembre : résolution de l'Assemblée générale ; la date de reclassement est fixée à décembre 2023.
2019	<ul style="list-style-type: none">• 14^e table ronde avec les partenaires du développement.• Adoption du Cadre de partenariat pour le développement durable 2019-2023 de l'ONU : le Bureau du Coordonnateur résident de l'ONU doit faciliter les consultations et coordonner le soutien de l'ONU à la préparation d'une stratégie de transition, en aidant le Bhoutan à « mieux intégrer le système commercial international grâce à des recommandations politiques ciblées et séquencées sur la gestion de la dette, le développement du commerce et l'investissement étranger ».
2020	<ul style="list-style-type: none">• Le suivi du Comité commence.• Consultations avec le Coordonnateur résident des Nations Unies et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur le soutien à apporter pour une transition sans heurt.• Livre blanc de la CNUCED soulignant les éléments clés à prendre en considération par le gouvernement du Royaume du Bhoutan, les partenaires commerciaux et partenaires de développement et les autres parties prenantes (mis à jour ultérieurement pour refléter les effets de la pandémie de COVID-19).• Décembre : le Bhoutan soumet au Comité son premier rapport sur la préparation de sa stratégie de transition sans heurt (depuis, des rapports sont soumis chaque année).
2021	<ul style="list-style-type: none">• Consultations sur le livre blanc de la CNUCED.• Mise en place d'une équipe spéciale PMA pour le développement d'une stratégie de transition sans heurt.• La 15^e table ronde fait le bilan des progrès réalisés dans le cadre du 12^e plan quinquennal.• Décision d'intégrer la stratégie de transition sans heurt dans le 13^e plan quinquennal.
2022-2023	<ul style="list-style-type: none">• Consultations nationales des parties prenantes en vue de la formulation du 13^e plan quinquennal.• Formation/renforcement des capacités des fonctionnaires sur l'intégration du renforcement de la résilience et des stratégies de transition sans heurt dans l'élaboration des politiques nationales, le financement innovant, la promotion des exportations et le mécanisme de suivi renforcé du Comité.• Engagement avec les partenaires de développement.• Novembre 2023 : début du 13^e plan quinquennal.• 13 décembre 2023 : reclassement.

Références à une transition sans heurt dans les plans de développement nationaux

La santé et l'éducation, la transformation structurelle et d'autres domaines essentiels pour garantir l'irréversibilité du reclassement du Bhoutan sont au cœur des plans de développement, encadrant les références spécifiques au reclassement et à une transition sans heurt :

11^e plan (2013-2018)	Reconnaît que le Bhoutan doit améliorer l'indice du capital humain et l'indice de vulnérabilité économique et environnementale pour atteindre le seuil de reclassement. Se réfère à la promotion des exportations et aux stratégies d'accès aux marchés, ainsi qu'à l'utilisation d'un soutien spécifique aux PMA. La sortie de la catégorie des PMA est établie comme l'une des trois étapes de développement à atteindre.
12^e plan (2019-2023)	L'avant-propos du président de la Commission du bonheur national brut indique que le respect des critères témoigne du travail acharné du peuple bhoutanais et du soutien des partenaires de développement ; il reconnaît que le non-respect du critère de l'indice de vulnérabilité économique et environnementale reste une source de préoccupation et invite les partenaires de développement à aider le Bhoutan à mettre en œuvre son dernier plan quinquennal en tant que PMA. La recommandation de reclassement a été considérée comme l'une des réalisations du 11 ^e plan quinquennal. « <i>Le 12^e plan quinquennal étant le dernier plan en tant que PMA, le ministère jouera un rôle actif dans le renforcement et l'amélioration de la coopération au développement et des relations économiques avec les partenaires commerciaux et partenaires de développement existants et potentiels. Comme le 12^e plan quinquennal sera le dernier plan du Bhoutan en tant que PMA, le soutien accéléré de tous les partenaires de développement pour la mise en œuvre du 12^e plan sera crucial pour garantir un reclassement durable et irréversible.</i> »
13^e plan (2024-2029)	« <i>Le 13^e plan quinquennal sera le moteur du programme de transformation socio-économique et institutionnelle du Bhoutan et servira de stratégie de transition pour garantir que la récente sortie du pays de la catégorie des PMA soit irréversible et durable. Le 13^e plan quinquennal ayant pour toile de fond un programme de transformation institutionnelle, la récente sortie de la catégorie des PMA et des efforts pour "mieux reconstruire" après la pandémie, le Bhoutan doit saisir l'occasion de ce 13^e plan quinquennal pour rééquilibrer le bonheur national brut en se concentrant sur la transformation économique.</i> »

Références :

« [Bhutan's approach to integrating and implementing its smooth transition strategy with the Five-Year Plan](#) » (« L'approche bouthanaise d'intégration et de mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt dans le cadre du plan quinquennal »), Présentation par M. Phurba, Sr. PO, Bureau des affaires du cabinet et de la coordination stratégique, 23 novembre 2022

Documents des 11^e, 12^e et 13^e plans quinquennaux de développement du Bhoutan

[Rapports de suivi du Comité \(y compris les rapports du gouvernement au Comité\)](#)

CNUCED (2022), « [Towards a smooth transition strategy for Bhutan](#) »

République démocratique populaire lao

- Reclassement prévu le 24 novembre 2026
- Stratégie de transition sans heurt élaborée entre 2021 et 2023
- Actions prioritaires encadrées par des plans et programmes nationaux et internationaux

Photo ONU RDP lao/Lou Sensouphone

ÉLÉMENTS CLÉS *

- **La stratégie de transition sans heurt de la République démocratique populaire lao a trois objectifs :**
 1. que le reclassement **ne perturbe pas le progrès** : atténuer les effets, saisir les occasions (*reclassement sans heurt*) ;
 2. que la République démocratique populaire lao reste sur la **voie d'un développement de haute qualité** : assurer la mise en œuvre des politiques et des actions dans les plans de développement et les cadres politiques (*reclassement de qualité*) ;
 3. **durabilité à long terme** : identifier les orientations politiques, gérer les risques à long terme, gestion de l'environnement (*reclassement durable*).
- **22 domaines d'action prioritaires et objectifs politiques** ont été identifiés et répartis selon 4 piliers thématiques, y compris des mesures visant à remédier à la perte de soutien spécifique aux PMA.
- La stratégie de transition sans heurt est encadrée par les 9^e et 10^e Plans nationaux de développement économique et social et leurs stratégies de financement respectives, le Cadre de résilience de la République démocratique populaire lao (2023-2025), l'Agenda national sur les difficultés économiques et financières (2021-2023) et le Programme d'action de Doha.

Domaines d'action prioritaires

Pilier	Domaine politique	Politique/Domaines d'action
1. Stabilité macroéconomique et viabilité financière	Stabilité macroéconomique	1. Augmenter rapidement le volant budgétaire 2. Alléger le fardeau de la dette 3. Augmenter la résilience du secteur financier
	Préservation des investissements dans le capital humain et l'action climatique	4. Donner la priorité aux investissements publics dans le capital humain et dans la croissance verte et résiliente aux changements climatiques 5. Augmenter le volume et l'efficacité du soutien de l'APD dans les secteurs prioritaires 6. Encourager les investissements du secteur privé dans la croissance verte 7. Planifier la participation du pays aux affaires mondiales
2. Commerce et investissements	Promotion du commerce et des IED	8. Réformer la promotion et la gestion des investissements pour attirer des IED de qualité 9. Faciliter et développer les relations commerciales de qualité 10. Renforcer et promouvoir la production nationale conformément aux normes internationales
	Environnement des entreprises pour une croissance inclusive	11. Faire de l'environnement des entreprises l'un des plus attractifs d'Asie du Sud-Est
3. Développement du capital humain et transformation économique structurelle	Développement du capital humain et emplois décents	12. S'attaquer d'urgence à la pauvreté éducative 13. Assurer l'accès aux services de protection sociale de base 14. Améliorer les opportunités et les conditions d'emploi 15. Faire du pays une destination attrayante pour le tourisme écologique et culturel
	Développement rural	16. Renforcer les efforts pour améliorer le développement rural par une approche communautaire essentielle à la réduction de la pauvreté 17. Accélérer la transition vers des systèmes alimentaires durables et résilients
	Développement urbain	18. Planifier l'urbanisation de manière stratégique
4. Gestion des changements climatiques et des catastrophes	Gestion intégrée et durable des ressources naturelles pour un développement à faible émission de carbone	19. Accélérer la transition énergétique 20. Gérer les ressources naturelles de manière intégrée et durable
	Résilience climatique et réduction des risques de catastrophes	21. Accélérer la gestion et la réduction des risques de catastrophes 22. Accélérer l'adaptation au changement climatique

* Basé sur « [The Lao PDR Smooth Transition Strategy for LDC Graduation, 2022-2026 with a vision to 2030 and beyond](https://rtm.org.la/) » (« Stratégie de transition sans heurt de la République populaire démocratique lao en vue de la sortie de la catégorie des PMA, 2022-2026, avec une vision à l'horizon 2030 et au-delà », projet de janvier 2024 ; disponible à l'adresse <https://rtm.org.la/>). Ce document sera revu une fois la version finale publiée.

Exemples d'actions contenues dans la stratégie afin d'aborder les impacts du reclassement

- ⇒ Effectuer des recherches sur l'utilisation actuelle et prévue des préférences commerciales en faveur des PMA afin de mieux comprendre l'ampleur de l'incidence du reclassement.
- ⇒ Engager/avancer des négociations avec les partenaires afin de prolonger l'accès aux préférences en faveur des PMA ou adhérer à des systèmes alternatifs (par exemple le SPG+ dans l'Union européenne).
- ⇒ Interagir avec les autres membres de l'OMC pour obtenir un soutien en faveur d'une période de transition pour le traitement spécial et différencié spécifique aux PMA en ce qui concerne les obligations et les flexibilités prévues par les règles de l'OMC.
- ⇒ Évaluer les effets sur les exportateurs laotiens de la perte de la dérogation à l'ADPIC accordée aux PMA et les implications pour le cadre réglementaire de la République démocratique populaire lao.
- ⇒ S'engager avec les partenaires de développement pour assurer la poursuite du renforcement des capacités et de l'assistance technique sur les questions liées au commerce, une fois que les programmes spécifiques aux PMA auront été progressivement supprimés.
- ⇒ Réaliser une étude plus approfondie sur les implications du reclassement liées au Partenariat économique régional global.
- ⇒ Mobiliser les instruments et les fonds spécifiques aux PMA, tels que la Banque de technologie, le programme de soutien à l'investissement et le Fonds pour les PMA (changement climatique) pour les périodes d'éligibilité restantes.
- ⇒ Renforcer la capacité à mobiliser les ressources nationales, l'APD, les financements publics non concessionnels, les financements mixtes, la coopération Sud-Sud et les financements climatiques, pour compenser la perte des fonds spécifiques aux PMA.
- ⇒ Remédier à la perte de soutien à la participation aux organisations et processus internationaux, en recherchant un soutien continu ou alternatif pour les contributions budgétaires et les voyages et en traduisant les dépenses supplémentaires attendues en budget des dépenses récurrentes.

COORDINATION INTRAGOUVERNEMENTALE ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

- Le processus de formulation est dirigé par le ministère des affaires étrangères, qui coordonne également la mise en œuvre.
- Un processus de consultation a été mis en place entre les ministères, avec les partenaires de développement dans le cadre du processus de table ronde nationale, ainsi qu'avec le secteur privé et les ONG, avec le soutien des Nations Unies.
- Le **Comité directeur national des PMA**, présidé par le vice-premier ministre/ministre des affaires étrangères, gère le processus de sortie :
 - membres des ministères de la planification et de l'investissement, des finances, de l'industrie et du commerce, de l'agriculture et des forêts, de la santé, de l'éducation et du sport, des ressources naturelles et de l'environnement, des travaux publics et des transports ;
 - soutenu par les Représentants permanents aux Nations Unies à New York et à Genève, en coordination avec le ministère de la planification et de l'investissement ;
 - création d'un groupe de travail spécial chargé d'élaborer une stratégie de transition sans heurt, comprenant également le ministère du travail et de la protection sociale, l'Union des femmes lao, le Bureau des statistiques lao et l'Institut de recherche sur le développement ;
 - responsabilités attribuées à chaque entité, avec la définition des échéances, des moyens de vérification et des rapports.

Chronologie

La République démocratique populaire lao remplit les critères de sortie pour la première fois.	Février 2018
La République populaire démocratique lao remplit les critères de sortie pour la deuxième fois et le Comité des politiques de développement recommande son reclassement.	Février 2021
Le Conseil économique et social approuve la recommandation.	Juin 2021
L'Assemblée générale adopte la résolution fixant la date de reclassement à novembre 2026.	Novembre 2021
Cartographie des parties prenantes, réunion des points focaux ODD/PMA, analyse et discussions initiales au sein des ministères participants. Processus défini, analyse existante compilée, points focaux identifiés au sein des réseaux de points focaux ODD/PMA.	30 juin 2022
Échange Sud-Sud sur la préparation de stratégies de transition sans heurt (échange entre pairs avec le Bangladesh et le Népal).	23-25 août 2022
Atelier technique du gouvernement (discussion sur la portée, les objectifs, l'approche, les domaines thématiques/de focalisation).	8 septembre 2022
Atelier de priorisation (identification des thèmes et sous-thèmes prioritaires ; gouvernement et ONU).	18 octobre 2022
Atelier de rédaction (champ d'application affiné, lien avec les stratégies et plans existants ; définition d'une matrice d'action provisoire, d'actions prioritaires, de modalités de mise en œuvre).	3-4 novembre 2022
Rapport soumis au Comité sur l'état d'avancement de la formulation de la stratégie de transition sans heurt.	13 novembre 2022
Table ronde (discussion technique entre le gouvernement et les partenaires commerciaux et partenaires de développement sur les priorités nationales).	26 janvier 2023
Séance plénière du Comité (le Comité fournit un retour d'information sur le projet de stratégie de transition sans heurt).	20-24 février 2023
5 ^e conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA5), Doha (projet de stratégie de transition sans heurt présenté à la communauté internationale).	5-9 mars 2023
Réunion du cabinet gouvernemental (le projet de stratégie de transition sans heurt est approuvé en principe).	28-29 mars 2023
Consultations détaillées avec les partenaires (discussion approfondie avec les partenaires de développement et partenaires commerciaux pour identifier les domaines de soutien et obtenir un retour d'information sur le projet de stratégie de transition sans heurt).	26 mai 2023
Atelier de validation (validation et retour d'information sur le projet de stratégie de transition sans heurt par les principales parties prenantes).	29-30 juin 2023
Finalisation de la stratégie de transition sans heurt (sur la base du retour d'information de l'exercice de validation).	Juillet-août 2023
Approbation de la stratégie de transition sans heurt par le cabinet du Premier ministre et adoption par le gouvernement.	Novembre-décembre 2023
Mise en œuvre	2024-2030

Références :

« [The Lao PDR Smooth Transition Strategy for LDC Graduation, 2022-2026 with a vision to 2030 and beyond](#) » (« Stratégie de transition sans heurt de la République populaire démocratique lao en vue de la sortie de la catégorie des PMA, 2022-2026, avec une vision à l'horizon 2030 et au-delà », projet de janvier 2024 ; disponible à l'adresse <https://rtm.org.la/>). Ce document sera revu une fois la version finale publiée.

[Rapports de suivi du Comité des politiques de développement \(y compris les rapports du gouvernement au Comité\)](#)

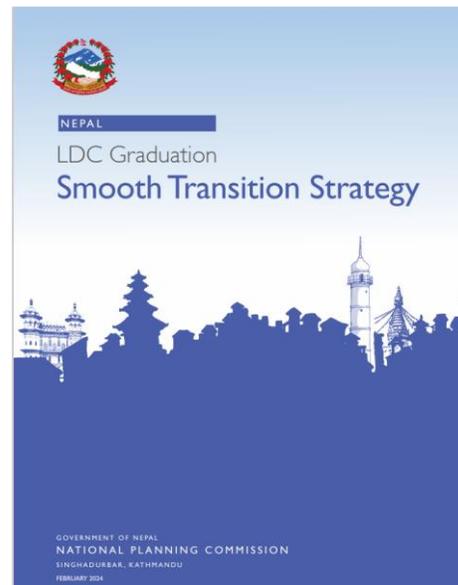
Népal

- Reclassement prévu le 24 novembre 2026
- Stratégie de transition sans heurt adoptée en février 2024
- Stratégie autonome, harmonisée avec le plan de développement national

Photo PNUD Népal

ÉLÉMENTS CLÉS

- La stratégie de transition sans heurt du Népal vise à surmonter les difficultés dues à la perte des mesures de soutien spécifiques aux PMA sur la trajectoire de développement, à saisir les occasions offertes par le reclassement, à mettre en place les conditions d'un avenir plus résilient et à rechercher un soutien international renforcé pour atteindre les objectifs à long terme (**reclassement sans heurt, de qualité et durable**).
- Structurée autour de l'analyse des **problèmes et des occasions**, sur la base de consultations, d'une revue de la littérature et d'une analyse.
- Les consultations ont compris des réunions conjointes avec des ministères, des représentants du secteur privé, des fonctionnaires provinciaux et locaux et des partenaires de développement ; des réunions ciblées avec des organisations du secteur privé ; et des réunions individuelles avec des ministères et des organismes de planification. Des contributions ont également été recueillies au moyen d'une enquête et une réunion multipartite a été organisée afin de recueillir des commentaires sur un projet de stratégie. Le processus a également bénéficié d'échanges avec d'autres pays en voie de reclassement.
- Détermine l'action politique en fonction de **six piliers stratégiques** afin de répondre aux contraintes structurelles majeures et aux défis du développement, avec des mesures prioritaires, des calendriers et des responsabilités.
- Harmonisée avec le **Seizième plan périodique (2024-2029)**, les plans de développement provinciaux pour 2024/25-2028/29 et les politiques et stratégies sectorielles, y compris la politique industrielle, la politique de coopération au développement et la Stratégie d'intégration commerciale du Népal.



STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

- La stratégie de transition sans heurt implique les trois niveaux de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) et plusieurs ministères, ainsi que les partenaires de développement (y compris les partenaires Sud-Sud), le secteur privé, la société civile et les coopératives. Le cadre institutionnel a évolué au cours de la préparation de la stratégie, avec la création de comités spécialisés.
- La Commission nationale de planification (CNP) coordonne les activités relatives à la sortie de la catégorie des PMA, sous la direction du **Comité directeur supérieur de reclassement**, présidé par le Premier ministre et composé des ministres des finances, des affaires étrangères et de l'industrie, du commerce et de l'approvisionnement, ainsi que des ministres en chef des provinces, du vice-président et du secrétaire de la CNP. Le Comité directeur assure la cohérence entre les domaines politiques au niveau stratégique.
- Le **Comité de mise en œuvre et de coordination** est chargé de créer une synergie entre les politiques et d'assurer la coordination au sein des ministères fédéraux et des autres parties prenantes et partenaires de développement pour une mise en œuvre efficace de la stratégie. Ses membres comprennent le vice-président, le secrétaire et le secrétaire adjoint de la CNP, le gouverneur ou le représentant de la Nepal Rasta Bank, les vice-présidents des commissions provinciales de planification et les secrétaires des ministères fédéraux. Le président de la Fédération des municipalités, le président de l'Association nationale des municipalités rurales, les présidents des organisations du secteur privé/chambres de commerce, le président de la fédération des ONG et les représentants des partenaires du développement participent en tant qu'invités. Le Comité de mise en œuvre et de coordination se réunit tous les six mois.
- Le **Comité de suivi et d'évaluation** est chargé de coordonner les ministères et agences concernés par le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie. Il se réunit tous les trimestres et est composé de membres du gouvernement et du secteur privé, de la société civile et des partenaires du développement en tant qu'invités.
- Les **Comités de mise en œuvre au niveau provincial** sont chargés d'intégrer la stratégie de transition sans heurt dans les politiques et les programmes au niveau provincial. Ils comprennent les autorités provinciales de direction et de planification, des responsables des sections provinciales des organisations du secteur privé et du président de la Fédération des municipalités de la province.

Chronologie

2015	Le Népal remplit les critères de reclassement pour la première fois.
2018	Le Népal remplit les critères de reclassement pour la deuxième fois, mais le Comité des politiques de développement a reporté sa recommandation.
2019	Début du 15^e plan de développement national .
2021	Le Comité recommande le reclassement (février). Le Conseil économique et social approuve la recommandation (juin) L'Assemblée générale publie sa résolution (novembre) et fixe la date de reclassement. Le Népal présente son premier rapport sur la préparation de la stratégie de transition sans heurt au Comité (novembre ; depuis, des rapports sont présentés chaque année).
2022	Le suivi du Comité commence. Préparation d'un projet de stratégie de transition.
2023	Consultations des parties prenantes ; projet révisé ; finalisation de la stratégie de transition sans heurt.
2024	Adoption d'une stratégie de transition sans heurt (février). Début du 16^e plan de développement national (juillet).
2026	Prise d'effet du reclassement le 24 novembre.

Piliers stratégiques et stratégies de travail

La [stratégie de transition sans heurt du Népal](#) identifie six piliers stratégiques, chacun lié à l'un des critères des PMA (revenu, capital humain, vulnérabilité économique et environnementale). Des stratégies de travail ont été identifiées pour chaque pilier stratégique. Le document contient des actions, des résultats escomptés, des calendriers, un degré de priorité et des responsabilités pour chacune des stratégies de travail.

Revenu : augmentation du RNB par habitant

Pilier stratégique 1 : stabilité macroéconomique et viabilité budgétaire

- Maintenir une politique monétaire stable.
- Orienter la politique fiscale vers une croissance économique large et durable et vers la création d'emplois.
- Mobiliser l'aide publique au développement (APD) pour des projets de développement, en accordant une attention particulière aux fonds spécifiques aux PMA disponibles avant le reclassement et pour de courtes périodes de transition.
- Renforcer les capacités techniques des professionnels du gouvernement en matière d'analyse commerciale et de préparation de projets compétitifs à haut rendement à soumettre aux partenaires de développement pour l'APD.
- Améliorer l'accès au financement.

Pilier stratégique 2 : commerce et investissement

- Renforcer les capacités nationales de négociation et de facilitation du commerce international.
- Négocier et signer des accords commerciaux préférentiels non réciproques avec certains partenaires commerciaux afin de minimiser les effets probables du reclassement sur le commerce.
- Examiner les possibilités de diversification des marchés avec les partenaires commerciaux bilatéraux en vue d'accroître les exportations.
- Engager un dialogue sur les accords commerciaux avec les organisations régionales.
- Établir et renforcer la coopération entre les PMA et les PMA nouvellement reclassés pour une action commune et un partage d'expérience.
- Diversifier les produits et les marchés d'exportation.
- Améliorer la qualité des biens susceptibles d'être affectés après le reclassement.
- Renforcer les infrastructures commerciales, l'environnement réglementaire et la gouvernance.
- Réorienter le champ d'action des missions diplomatiques du Népal vers la diplomatie économique.
- Mobiliser la coopération commerciale pour renforcer la capacité d'exportation du Népal.
- Développer la capacité du secteur privé à être compétitif sur les marchés commerciaux internationaux.

Prise en compte de l'incidence du reclassement dans la stratégie d'intégration commerciale du Népal 2023-2028

La stratégie d'intégration commerciale du Népal vise à accroître les exportations du Népal en créant un environnement propice au commerce, en développant des produits exportables, en diversifiant les produits et les marchés, en construisant des infrastructures commerciales et en facilitant et en améliorant le climat des affaires grâce à une réforme de la gouvernance. Elle contient également des mesures spécifiques visant à remédier aux effets du reclassement sur le commerce :

- ⇒ accès aux régimes SPG et SPG+ de l'Union européenne et de la Turquie, ainsi qu'au régime des préférences renforcées dans le cadre du système d'échange avec les pays en développement du Royaume-Uni ;
- ⇒ poursuite du partenariat avec les autres pays les moins avancés dans les forums régionaux et multilatéraux ;
- ⇒ examen de possibilités d'accords commerciaux bilatéraux avec d'autres grands partenaires commerciaux.

- Augmenter l'octroi de prêts par les institutions financières dans le secteur de la production afin de stimuler la croissance.
- Utiliser les transferts de fonds dans le secteur de la production.
- Attirer davantage d'investissements étrangers directs dans le secteur de la production.
- Motiver le secteur coopératif à investir ses ressources dans le secteur de la production.

Pilier stratégique 3 : transformation économique

- Consolider et renforcer le secteur manufacturier népalais afin de produire des biens manufacturés destinés à remplacer les importations et à être exportés.
- Moderniser et commercialiser le secteur agricole pour passer d'un niveau de productivité du travail faible à un niveau élevé.
- Exploiter le potentiel de l'hydroélectricité et des énergies renouvelables pour la transformation économique du Népal en augmentant leur utilisation interne et leur exportation vers les pays voisins.
- Promouvoir le Népal en tant que destination touristique attrayante.
- Promouvoir les technologies de l'information comme l'une des principales industries de services orientées vers l'exportation.
- Promouvoir les secteurs de la santé, de l'éducation et de la banque en tant qu'industries de services potentielles.

Capital humain : soutenir et développer le capital humain productif

Pilier stratégique 4 : renforcement des capacités de production

- Poursuivre la réforme du secteur de l'éducation afin de développer des ressources humaines productives.
- Renforcer et étendre la formation technique et professionnelle afin de produire une main-d'œuvre qualifiée.
- Développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes dans les secteurs de la production et des services.
- Renforcer et étendre les programmes de santé et de nutrition qui peuvent contribuer à former des citoyens en bonne santé.

Vulnérabilité économique et environnementale : maintenir les résultats passés et prospérer pour l'avenir

Pilier stratégique 5 : changements climatiques et gestion des risques de catastrophes

- Mettre en œuvre des pratiques d'adaptation aux changements climatiques dans tous les travaux de production et de développement.
- Adopter une approche de développement vert, résilient et inclusif à tous les niveaux de gouvernement.
- Développer le partage des responsabilités en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophes entre les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux.
- Construire des infrastructures sismiques et résilientes afin de réduire le nombre de morts et de blessés lors d'événements catastrophiques.
- Renforcer les liens en amont et en aval de l'économie en améliorant les chaînes de valeur des biens et réduire la vulnérabilité économique.

Pilier stratégique 6 : inclusion sociale et intégration

- Revoir les programmes de protection sociale et passer d'une approche globale à une approche d'intervention basée sur les besoins.
- Consolider les programmes existants de lutte contre la pauvreté et se concentrer sur des interventions ciblées sur la famille et l'individu.
- Intégrer les questions de genre et de développement dans toutes les sphères des programmes de développement socio-économique.
- Renforcer la gouvernance qui contribue à accroître la responsabilité du personnel.

Références :

- [Stratégie de transition sans heurt du Népal \(février 2024\)](#)
- [Rapports de suivi du Comité des politiques de développement \(y compris les rapports du gouvernement au Comité\)](#)

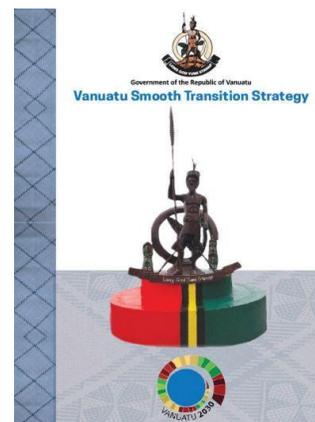
Vanuatu

- Reclassé le 4 décembre 2020
- Document de stratégie pour une transition sans heurt, avec 24 actions prioritaires, publié en 2019
- Premier pays à bénéficier du mécanisme de soutien au reclassement durable

Photo Banque asiatique de développement

ÉLÉMENTS CLÉS

- À la suite de consultations et d'évaluations politiques, et compte tenu du fait que l'impact du reclassement devrait être limité, Vanuatu a décidé que sa stratégie de transition sans heurt serait intégrée dans ses efforts pour **mettre pleinement en œuvre le Plan national de développement durable (PNDD), appelé « Plan du peuple Vanuatu 2030 ».**
- Le Comité national de coordination sur la sortie des PMA a consolidé, dans un **document distinct de stratégie de transition sans heurt, 24 mesures spécifiques, regroupées sous sept thèmes (voir le tableau à la page suivante).** Les mesures sont alignées sur le PNDD et reflètent des politiques macroéconomiques et sectorielles ciblées (stratégie de financement, cadre de politique commerciale, politique globale du secteur productif, politique de mobilité de la main-d'œuvre, politique de gestion de l'aide et stratégie nationale pour le développement des statistiques).
- La mise en œuvre a commencé cinq mois avant le reclassement, la plupart des mesures étant mises en œuvre en 2024. Toutes les mesures devraient être mises en œuvre d'ici décembre 2025.



STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

- En mars 2016, le Conseil des ministres a approuvé la création d'un Comité national de coordination (CNC) composé de diverses parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, afin de coordonner l'élaboration d'une stratégie de transition sans heurt. Il a également créé un secrétariat du CNC afin de soutenir le processus et de faciliter les consultations avec les parties prenantes nationales. Des consultations des parties prenantes ont été organisées en 2019 dans chacun des six centres provinciaux.
- À la fin de l'année 2023, le gouvernement avait l'intention de mettre en place une équipe de transition sans heurt qui remplacerait le CNC, guiderait la mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt et partagerait ses réussites et les leçons apprises lors d'échanges Sud-Sud avec d'autres PMA en voie de reclassement.
- Le [Département de la politique stratégique, de la planification et de la coordination de l'aide](#) au bureau du Premier ministre dirige la mise en œuvre, le suivi et l'établissement des rapports.

Les PPP : un élément essentiel de la transition sans heurt de Vanuatu

Les partenariats public-privé (PPP) peuvent contribuer à plusieurs des objectifs de la stratégie de transition sans heurt de Vanuatu, et en particulier au développement du secteur privé et des capacités de production, à la stabilité macroéconomique et à la finance, ainsi qu'au commerce.

En 2022, Vanuatu a élaboré une politique de PPP et un plan stratégique pour la mise en œuvre des PPP. En 2023, Vanuatu a rédigé son premier projet de loi sur les PPP et a proposé 11 amendements aux lois existantes afin de promouvoir les PPP. Pour s'assurer que les politiques et la législation sont adaptées à sa situation nationale, Vanuatu a étudié la manière dont la résilience aux catastrophes fréquentes causées par les risques naturels (cyclones, tremblements de terre) devait être reflétée dans le cadre des PPP afin de garantir la résilience des investissements dans les infrastructures. Un échange Sud-Sud a été organisé à cet effet lors de la 4^e conférence internationale sur les petits États insulaires en développement (Antigua-et-Barbuda, mai 2024). Vanuatu devrait présenter son projet de loi sur les PPP au Parlement d'ici novembre 2024 et finaliser rapidement son cadre relatif aux PPP.

Chronologie

2006	Vanuatu remplit les critères de reclassement pour la première fois.
2012	Le Comité des politiques de développement recommande le reclassement de Vanuatu ; le Conseil économique et social approuve la recommandation.
2013	L'Assemblée générale adopte la résolution fixant la date de reclassement en 2017.
2015	L'Assemblée générale prolonge la période de transition, en exprimant sa profonde inquiétude face aux graves conséquences du cyclone Pam, et fixe la date de reclassement au 4 décembre 2020.
2016	Le Conseil des ministres approuve la création d'un Comité national de coordination (CNC).
2019	Consultations des parties prenantes et atelier national de validation. Décembre : publication du document sur la stratégie de transition sans heurt.
2020	Début de la mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt. Définition des plans de travail annuels du CNC. Reclassement (4 décembre) Dans sa résolution sur la sortie de Vanuatu de la catégorie des PMA du 14 décembre, l'Assemblée générale se félicite de l'adoption de la stratégie de transition sans heurt et invite les partenaires commerciaux et partenaires de développement à soutenir sa mise en œuvre, notamment en apportant leur soutien.
2021	Vanuatu présente une demande de soutien au titre du mécanisme de soutien au reclassement, sur la base des plans de travail du CNC pour 2020 et 2021. Vanuatu est le premier pays reclassé à bénéficier du mécanisme de soutien au reclassement ; il bénéficie notamment de services de conseil pour la stratégie de transition sans heurt et d'un soutien pour un dialogue de leadership politique sur le reclassement.
2023	Examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie de transition sans heurt. 75 % des mesures de transition sans heurt ont été mises en œuvre.
2025	Toutes les mesures devraient être mises en œuvre.

Actions contenues dans la stratégie de transition sans heurt

Des actions spécifiques, complémentaires à celles du PNDD et d'autres cadres politiques, ont été identifiées dans la stratégie de transition sans heurt de Vanuatu et réparties en sept thèmes. La stratégie de transition sans heurt définit les responsabilités et les calendriers de chacun.

Thèmes	Objectif	Action
Commerce	Améliorer l'accès aux marchés d'exportation, en particulier pour les produits de base exportés avec des conditions d'accès préférentielles, comme le bœuf, le poisson et les produits issus du coprah.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Engager des discussions formelles avec le Japon afin d'obtenir une période de transition sans droits de douane pour la viande bovine. 2. Négocier et établir un accord bilatéral de commerce et d'investissement avec le Japon pour un accès permanent au marché. 3. Introduire une demande officielle auprès de l'Union européenne pour prolonger de trois ans le programme « Tout sauf les armes ». 4. Ratifier l'accord commercial avec la Nouvelle-Calédonie. 5. Ratifier PACER Plus. 6. Engager des discussions formelles avec la Chine pour obtenir une période de transition sans droits de douane pour le noni et le kava. 7. Étudier la possibilité d'établir un accord bilatéral de commerce et d'investissement avec la Chine pour un accès continu au marché. 8. Mettre en œuvre les priorités du cadre de la politique commerciale. 9. Mettre en œuvre les recommandations pertinentes identifiées dans le rapport d'examen de l'OMC de 2018. 10. Confirmer les obligations essentielles post-reclassement et entamer des discussions formelles au sein des organes compétents de l'OMC, y compris conjointement avec le groupe des PMA, afin d'obtenir des périodes de transition pour ces obligations et des dérogations spécifiques à celles-ci. 11. Mettre en œuvre l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges. 12. Mettre en œuvre la politique de mobilité du travail. 13. Demander une période de transition de 5 ans au Cadre intégré renforcé.
Développement du secteur privé et capacités de production	Améliorer la facilité de faire des affaires et la surveillance réglementaire, s'attaquer aux contraintes du côté de l'offre et renforcer la production de biens et de services commercialisables.	<ol style="list-style-type: none"> 14. Entreprendre des réformes politiques pour améliorer l'environnement des entreprises. 15. S'attaquer à la capacité de production des produits primaires et aux contraintes liées à l'offre pour permettre le commerce. 16. Réduire les coûts de fonctionnement des entreprises, y compris les coûts des services publics. 17. Améliorer et renforcer la valeur ajoutée des biens et des services, notamment le tourisme, le cacao, le café, le kava, le noni et l'huile de coco.
Stabilité macroéconomique et finances	Maintenir la stabilité macroéconomique, notamment par des réformes fiscales et des réformes des entreprises publiques.	<ol style="list-style-type: none"> 18. Évaluer tous les fonds climatiques disponibles afin de déterminer comment les intégrer au mieux dans les objectifs de développement national et les systèmes de gestion des finances publiques. 19. Élaborer une stratégie de mobilisation des ressources externes.
Renforcement des systèmes nationaux, y compris la planification, la budgétisation et le suivi	Traduire les objectifs politiques du PNDD en actions réalisables liées aux plans d'entreprise des ministères, aux plans d'activité des départements et aux dispositions du budget annuel (et de l'aide extérieure). Améliorer l'obligation de rendre compte des agences de mise en œuvre par un suivi et des rapports réguliers et proactifs.	<ol style="list-style-type: none"> 20. Améliorer les liens entre les plans d'entreprise des ministères et les plans d'activité des départements, avec le budget pour financer les priorités identifiées dans le PNDD et la stratégie en faveur des PMA. 21. Renforcer et améliorer le suivi et l'évaluation réguliers du PNDD et de la stratégie en faveur des PMA afin de garantir le soutien des politiques et des partenaires en vue d'une meilleure mise en œuvre.
Coordination et suivi de l'aide	Mettre en œuvre la politique de gestion de l'aide et la stratégie de mise en œuvre, afin de s'assurer que la coopération au développement s'attache à soutenir la mise en œuvre des priorités du PNDD.	<ol style="list-style-type: none"> 22. Mettre pleinement en œuvre la politique de gestion de l'aide afin de permettre une coordination efficace des fonds des bailleurs liés au reclassement et aux priorités et actions du PNDD.
Systèmes et données statistiques	Renforcer le système statistique national en collaboration avec l'Office national des statistiques de Vanuatu, pour la collecte, l'analyse et la diffusion de statistiques pertinentes.	<ol style="list-style-type: none"> 23. Mettre pleinement en œuvre la stratégie nationale de Vanuatu pour le développement des statistiques.
Développement des capacités institutionnelles et du personnel	Améliorer l'efficacité des dispositions institutionnelles actuelles en matière de planification et de budgétisation aux niveaux national, provincial, sectoriel et des entreprises. Sur la base du Cadre national de planification (CNP), une mise en œuvre complète est nécessaire et, parallèlement à une évaluation des résultats, d'autres changements devraient être mis en place. En lien avec les différents mandats des ministères et des départements relevant du CNP, il est nécessaire de combiner le renforcement et la consolidation des capacités, ainsi que d'améliorer l'affectation (et la réaffectation) des ressources en personnel actuelles.	<ol style="list-style-type: none"> 24. Développer une stratégie de communication nationale (mener une campagne de communication nationale ; développer un thème ou un message ; organiser un événement de célébration ; réaliser de courts clips médiatiques sur la sortie ; organiser un forum public ; faire circuler des FAQ ; assurer une couverture médiatique).

Références :

- [Stratégie de transition sans heurt de Vanuatu \(2020\)](#)
- [Rapports de suivi du Comité des politiques de développement \(y compris les rapports du gouvernement au Comité\)](#)